

## École Terre-des-Jeunes

7900, rue Doyle

LaSalle

(514) 595-2056

[Direction.terre-des-jeunes@csmb.qc.ca](mailto:Direction.terre-des-jeunes@csmb.qc.ca)

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

## Info-parents novembre 2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				<b>30</b> Halloween
<b>2</b> Journée pédagogique	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b> 	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>16</b> Conseil d'établissement 18h30	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b> Rencontre de parents sur rendez-vous	<b>20</b> Journée pédagogique
<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>
<b>30</b>				

### Semaine thématique

#### Semaine des professionnelles et des professionnels de l'éducation du 16 au 20 novembre



Les professionnelles et professionnels offrent des services d'aide aux élèves, de soutien pédagogique ou administratif. Ils contribuent à bâtir une génération d'élèves cultivés et bien préparés pour l'avenir. Par leur travail quotidien, ils font de l'école un milieu organisé, où il fait bon vivre et travailler.

Les professionnelles et les professionnels de l'éducation ont un effet positif dans le milieu scolaire.

**Profitions de cette semaine pour leur signifier de l'appréciation!**



---

## Halloween

Vendredi le 30 octobre, les élèves sont invités à se déguiser. Toutefois pour des raisons de sécurité, ils ne doivent pas porter un masque qui couvre complètement le visage. Comme il ne doit pas y avoir d'échange d'effets personnels, nous vous demandons de conserver à la maison les accessoires du costume de votre enfant ainsi que les friandises. Nous offrirons des friandises aux élèves.

---

## Première communication écrite aux parents

Le titulaire de votre enfant vous remettra d'ici le 20 novembre la première communication écrite.

## Rencontre de parents du 19 novembre

Ces rencontres pourront prendre diverses formes en fonction de l'évolution des mesures sanitaires : rencontre téléphonique, par visioconférence ou en présence si la situation le permet.

## Bulletins

La présente année scolaire sera divisée en deux étapes. Chacune des deux étapes aura une pondération de 50%. Le premier bulletin sera produit au plus tard le 22 janvier et le second, au plus tard le 10 juillet.

Le premier bulletin qui sera transmis en janvier 2021 devra présenter des résultats pour chacune des matières et des compétences. L'une des quatre compétences devra être commentée aux deux étapes, soit à la première communication écrite et au 2<sup>e</sup> bulletin.

## Épreuves ministérielles

Les épreuves ministérielles au primaire seront moins longues et la durée sera réduite. Ils représenteront cette année 10% du résultat final des élèves plutôt que 20%.

---

## Outils technologiques : Sondage aux parents et retour des appareils

Un 2<sup>e</sup> sondage vous sera envoyé par l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant. Il est essentiel de le compléter afin que l'école puisse répondre à vos besoins en appareils technologiques si besoin est.

Aussi, nous vous demandons de retourner à l'école tout appareil qui vous a été prêté au printemps dernier. Vous pouvez déposer l'appareil au secrétariat ou votre enfant peut le remettre à son enseignante ou enseignant. Merci d'effectuer ces démarches rapidement.

## Retour des livres de la bibliothèque scolaire et des manuels scolaires

Vous avez des livres de la bibliothèque scolaire et/ou des manuels scolaires de l'année dernière, nous vous prions de bien vouloir les retourner à l'école. Ils sont pour l'école, des outils essentiels.



Accueil



Tout sur nous



Activités



Calendrier



Partenaires



Nous contacter

E



Centre de loisirs communautaire,  
8700 Hardy (Parc Lefebvre Park)  
Childrens' World School, 2241 Ménard,



514 364-5510



info@loisirs-ld.org



f

## Les loisirs Laurendeau-Dunton

Les loisirs Laurendeau-Dunton relancent leurs invitations pour l'aide aux devoirs; à teneur de 30 minutes par semaine via la plate-forme ZOOM. Nous sommes subventionnés par la ville entre autres; c'est donc gratuit. Une des tutrices, Arianne, est 1 enseignante qualifiée qui vient faire de la suppléance à TDJ. Je crois aussi qu'un autre enseignant va se joindre à l'équipe prochainement .

## Distribution du lait-école

À partir du 3 novembre, du mardi au vendredi, tous les matins, nous distribuerons du lait. La distribution se fera dans les règles de la Santé publique.

## Traverse piétonne et brigadier scolaire

Le rôle du brigadier scolaire est d'assurer la sécurité des élèves à certaines traverses aux abords des écoles. Pour la sécurité des enfants, prenez le temps de lui rappeler l'importance du respect des consignes du brigadier.

## Vaccination en milieu scolaire

Plusieurs enjeux logistiques (ex. isolement fréquent et imprévisible des classes-bulles) et de ressources humaines (ex. implication soutenue des infirmières scolaires dans la prévention et la gestion de cas, contacts et éclosions dans les écoles) mettent en péril le déroulement efficace des activités de vaccination en milieu scolaire pour 2020-2021. Face à cette situation et compte tenu de la faisabilité de planifier un report de la vaccination scolaire régulière, de l'acceptabilité d'un tel report et de l'incertitude quant à l'état de situation épidémiologique au regard de la COVID-19 qui prévaudra à Montréal à l'hiver et au printemps 2021, la DSP (direction de la Santé publique) recommande de reporter la vaccination en milieu scolaire à l'année 2021-2022.

## Médications

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons de ne pas envoyer des médicaments par le biais de votre enfant dans son sac d'école ou sa boîte à lunch. Les Tylenols, sirops et Advils sont des médicaments. Tout médicament doit être remis à la secrétaire par le parent concerné. Le personnel de l'école pourra administrer une médication à un enfant aux conditions suivantes :

- Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicament doit être complété (disponible au secrétariat)
- Une copie du libellé de la pharmacie doit accompagner le médicament. Toujours vous assurer d'envoyer le médicament dans le contenant original, identifié au nom de l'enfant.

Si ces conditions ne sont pas respectées, nous ne donnerons aucun médicament. Nous demandons aux parents de respecter ces règles en tout temps. Si la situation médicale de votre enfant change, nous vous demandons de nous en informer. L'infirmière scolaire nous soutient dans l'optimisation de ces actions.



Dernière mise à jour  
18 septembre 2020

## LES ENFANTS ET LA COVID-19

### ON RESTE VIGILANTS POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant (de plus de 6 mois) présente un ou des symptômes parmi ceux indiqués dans cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez **24 heures** et réévaluez l'évolution des symptômes.

Avant de retourner votre enfant au service de garde éducatif à l'enfance ou à l'école (ou au service de garde en milieu scolaire), nous vous invitons à utiliser l'**outil d'autoévaluation** sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le **1 877 644-4545** et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire.

 Fièvre	 Symptômes généraux	 Symptômes respiratoires	 Symptômes gastro-intestinaux
<p>Enfant de <b>0-5 ans</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• température <b>rectale</b> de 38,5 °C (101,3 °F) et plus</li></ul> <p>Enfant de <b>6 ans et plus</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• température <b>buccale</b> de 38,1 °C (100,6 °F) et plus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût</li><li>• Grande fatigue</li><li>• Perte d'appétit importante</li><li>• Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Toux (nouvelle ou aggravée)</li><li>• Essoufflement, difficulté à respirer</li><li>• Mal de gorge</li><li>• Nez qui coule ou nez bouché</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nausées</li><li>• Vomissements</li><li>• Diarrhée</li><li>• Maux de ventre</li></ul>

Ne laissez pas votre enfant à l'école, au service de garde en milieu scolaire ou au service de garde éducatif à l'enfance :

- si votre enfant a reçu la consigne de s'isoler à la maison;
- si votre enfant a reçu la consigne de se placer en quarantaine après un retour d'un séjour hors Canada;
- si vous croyez que votre enfant pourrait avoir contracté la COVID-19, auquel cas vous pouvez composer le 1 877 644-4545 et suivre les consignes qui vous seront données

Une fois suivies les directives précédentes et en cas d'absence de COVID-19, les critères de santé habituels s'appliquent pour ce qui est de la présence dans le milieu de garde ou le milieu scolaire. Par conséquent, les enfants qui présentent un bon état général (capacité d'effectuer leurs activités habituelles) peuvent fréquenter leur école et leur service de garde scolaire (en particulier, pas d'exclusion pour un rhume).

20-085-084-15